



## Reconnaissance AEAJ N° 27519

**Titulaire**  
Rigips AG  
Täferstrasse 11b  
5405 Baden-Dättwil  
Schweiz

**Fabricant**  
Rigips AG  
5405 Baden-Dättwil  
Schweiz

**Groupe** 204 - Parois intérieures, non portantes

**Produit** ALBA GIPSBAUWAND 100MM

**Description** Plaque de paroi en plâtre, armé de fibres de verre (100mm, 1000kg/m<sup>3</sup>), rainée/crêlée, raccords en bandes de liège ALBA CORBANDE ACPS sur 4 côtés, E=100mm

**Utilisation** EI 120-RF1  
Htest=6023mm  
Raccord vertical/horizontal: pm  
Utilisation voir pages suivantes

**Documentation** IBS, Linz: Rapport d'essai '316042011-1' (22.09.2016); Basler & Hofmann AG, Zürich: Expertise '6050.200\_15' (20.07.2017)

**Conditions d'essai** EN 1363-1, EN 1364-1

**Appréciation** Classe de résistance au feu EI 120

**Durée de validité** 31.12.2027

**Date d'édition** 31.07.2023

**Remplace l'attestation du** 07.11.2022

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé

Konrad Häusler



## Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais de parois non portantes est indiqué dans la norme EN 1364-1:2015, chapitre 13.

Les résultats de l'essai au feu sont applicables directement aux constructions similaires lorsque l'une ou plusieurs des modifications ci-dessous ont été apportées et que la construction continue à être conforme aux règles de conception correspondantes, du point de vue de sa rigidité et de sa stabilité.

- Diminution de la hauteur;
- Augmentation de l'épaisseur du mur;
- Augmentation de l'épaisseur des matériaux constitutifs;
- Diminution des dimensions linéaires de plaque(s) ou de panneau(x) mais pas de son épaisseur;
- Diminution de l'espacement des montants;
- Diminution des entraxes des fixations.

### EXTENSION EN LARGEUR

Pour les éléments d'essai soumis à l'essai sans construction support, il est permis d'augmenter la largeur d'une construction identique si l'élément d'essai a été soumis à l'essai avec une largeur nominale minimale de 3 m et avec un bord vertical libre.

- Exigence remplie:  $B_{max}$ = illimitée

### EXTENSION EN HAUTEUR

La hauteur de la construction peut être augmentée de 1,0 m dans les conditions suivantes :

- la hauteur minimale soumise à l'essai est de 3m lorsque l'essai est réalisé sans construction support ou de 2,8m lorsque l'essai est réalisé avec une construction support;
- la déformation maximale de l'élément d'essai n'a pas dépassé 100 mm;
- les jeux de dilatation sont augmentés proportionnellement.

- Exigence remplie:  $H_{max}$ =7023mm

### CONSTRUCTIONS SUPPORT

#### Constructions support normalisées

Pour les éléments d'essai soumis à l'essai dans le cadre d'essai, sans aucune construction support, le résultat est applicable à des constructions support rigides haute densité ayant au moins la même résistance au feu que l'élément d'essai.

## Extension du domaine d'application

Les extensions du domaine d'application directe sont réglées dans le document ci-après:

Gutachten Basler & Hofmann, Zürich n° 6050.200\_15 du 20.07.2017

- Élément acoustique combustible: min. RF3,  $B_{max}$ =10mm
- Élément acoustique incombustible: RF1, point de fusion  $\geq 1000^{\circ}\text{C}$ ,  $\text{PS}=40\text{kg/m}^3$ ,  $B_{max}$ =30mm
- Élément acoustique Rigips Isoresist Piano Plus:  $\text{PS}=40\text{kg/m}^3$ ,  $B_{max}$ =10mm